



Association loi 1901  
E-mail : [idem@idem-asso.net](mailto:idem@idem-asso.net)  
Web : [www.idem-asso.net](http://www.idem-asso.net)

## Conditions Générales de Vente

### Désignation

IDEM-ADF est une Association de loi 1901, qui propose des formations professionnelles spécialisées dans le domaine du numérique.

Son siège social est 10 bis rue Jangot – 69007 Lyon.

Toutes nos formations se déroulent à LADAPT- 7 Rue de Gerland, 69007 Lyon - Métro : Jean-Macé

IDEM-ADF conçoit, élabore et dispense des formations sur l'ensemble du territoire national.

Nous désignerons par :

- **client** : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès d'IDEM-ADF
- **stagiaire** : la personne physique qui participe à une formation.
- **formations inter-établissement** : les formations inscrites sur le catalogue en ligne d'IDEM-ADF regroupent des stagiaires issues de différents établissements scolaires.
- **formations intra-établissement** : les formations conçues sur mesure par l'Association IDEM-ADF pour le compte des stagiaires d'un même établissement.
- **CGV** : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- **OPCA** : les organismes paritaires collecteurs agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

## Conditions Générales de Vente

### Article 1 : Proposition commerciale

IDEM – ADF propose des formations sur catalogue en ligne

### Article 2 : Objet et champ d'application

Durée de validité de la proposition

La validité des offres de formation sont annuelles. Les dates d'inscriptions sont clôturées 15 jours avant le début d'un stage s'il n'y a pas de prise en charge Opcalia.

Les sessions sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons pédagogiques ou lorsque le nombre minimum de stagiaires n'est pas atteint (cf «Annulation ou report du fait d'IDEM-ADF »).

Dans le cas des formations sur catalogue en ligne nécessitant des prérequis, il appartient à l'établissement de s'assurer, avec les informations mises à disposition dans le catalogue ou la proposition commerciale, que les personnes concernées par le stage ont un niveau suffisant pour suivre la formation.

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente (CGV). Ces CGV prévalent sur tout autre document de l'acheteur.

### Article 3 : Documents contractuels

L'Association IDEM-ADF fait parvenir au client pour les formations inter-établissement, en double exemplaires, une convention de formation professionnelle continue telle que prévue par la loi. Le client s'engage à retourner dans les plus brefs délais à IDEM-ADF un exemplaire signé et portant le cachet de l'établissement ou la signature du responsable.

IDEM-ADF fait également parvenir au client un devis à signer avec les conditions générales et un bulletin d'inscription à remplir par le(s) stagiaire(s). Un questionnaire de satisfaction et une attestation de formation est adressée à chaque stagiaire après chaque formation.

### Article 4 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire ou l'entreprise a un délai de 20 jours pour se rétracter, il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire ou de l'entreprise.

### Article 5 : Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Le prix par participant est indiqué sur chaque offre de formation et devis.

Tous les prix des stages sont indiqués en euros, nets de taxes, IDEM-ADF n'étant pas assujettie à la TVA.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de facture, soit par chèque ou virement l'ordre de l'**IDEM-ADF**. En cas de parcours long plus de trois mois, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. L'**Association IDEM-ADF** aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du **Client** sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à l'Association **IDEM-ADF**.

#### Pour les formations prises en charge par le stagiaire :

- Un acompte de 30 % est versé à la commande. Cet acompte restera acquis à l'Association IDEM-ADF si le client renonce à la formation.
- Le paiement du solde, à la charge du stagiaire, est dû au plus tard dans les 3 jours précédant la formation.

## Article 6 : Règlement par un OPCA

En cas de règlement par l'OPCA dont dépend le **Client**, il appartient au **Client**

- D'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation ;
- De l'indiquer sur son bulletin d'inscription ;

Si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCA dont il dépend, il lui appartient :

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;

L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire du devis que le **Client** retourne dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » à l'**Association IDEM-ADF**. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée par l'**Association** au **Client**.

En cas de **non-paiement par l'OPCA**, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

Si l'accord de prise en charge du **Client** ne parvient pas à l'**Association** au plus tard 1 jour ouvrable avant le démarrage de la formation, l'**Association IDEM-ADF** se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du **Stagiaire** ou de facturer la totalité des frais de formation au **Client** en accord avec celui-ci.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Article 7 : Refus de commande

Dans le cas où un Client passerait une commande à l'Association IDEM-ADF, sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), L'Association se réserve le droit de refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées, sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

## Article 8 : Condition d'annulation

Toute annulation par le Client doit être communiquée par écrit.

Pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 20 jours avant le début du stage, le montant de la participation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.

En cas d'annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité. En cas d'annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

L'**association IDEM-ADF** se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler une session en cas de nombre de participants insuffisant. Une autre date de session ou un autre stage vous seront proposés le cas échéant.

## Article 9 : Propriété intellectuelle et copyright

Les fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par l'**Association IDEM-ADF** pour assurer les formations ou

remis aux **Stagiaires** si elles constituent des œuvres originales sont à ce titre protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

A ce titre, le **Client** et le **Stagiaire** s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de l'**Association IDEM-ADF**.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le **Client** et le **Stagiaire** en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## Article 10 : Descriptif et programme des formations

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

## Article 11 : Confidentialité et communication

L'**Association IDEM-ADF**, le **Client** et le **Stagiaire** s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par l'**Association** au **Client**.

L'**Association IDEM-ADF** s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux **OPCA**, les informations transmises par le **Client** y compris les informations concernant les **Stagiaires**.

Cependant, si le **Client** accepte d'être cité par IDEM-ADF comme client de ses formations. A cet effet, le **Client** autorise l'**Association** à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## Article 12 : Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le **Client** s'engage à informer chaque **Stagiaire** que :

- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'**Association IDEM-ADF**

- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le **Stagiaire** dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant. Le **Stagiaire** pourra exercer ce droit en écrivant à : IDEM-ADF 10 bis rue Jangot – 69007 Lyon , ou par voie électronique à : [idem@idem-asso.net](mailto:idem@idem-asso.net)

En particulier, l'**Association IDEM-ADF** conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du **Stagiaire**, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

L'**Association** s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations.

## Article 13 : Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige

survenant entre le **Client** et l'**Association IDEM-ADF** à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Lyon seront seuls compétents pour régler le litige.